

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Veterans Affairs Canada
Procurement & Contracting –
Attn: Sine MacAdam
sine.macadam@veterans.gc.ca

**AMENDMENT - REQUEST FOR
PROPOSAL**

**MODIFICATION - DEMANDE DE
PROPOSITION**

Proposal To: Veterans Affairs Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

**Proposition aux: Anciens Combattants
Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s)

Instructions: See Herein

Instructions : Voir aux présentes

Comments - Commentaires

This requirement contains a security requirement

**Vendor/Firm Name and address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office – Bureau de distribution

Veterans Affairs Canada
Procurement & Contracting

Title – Sujet Services d'entretien des cimetières, Alberta	
Solicitation No. – N° de l'invitation 3000740226	Date 2022-03-31
Modification No 001	
GETS Reference No. – N° de reference de SEAG -	
File No. – N° de dossier	CCC No. / N° CCC - FMS No. / N° VME
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 2:00 PM on – le 2022-04-12	Time Zone Fuseau horaire Heure avancée de l'atlantique HAA
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à: Sine MacAdam	Buyer Id – Id de l'acheteur
Telephone No. – N° de téléphone : (902) 626-5288	FAX No. – N° de FAX N/A
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein	

Delivery required - Livraison exigée Voir aux présentes	Delivered Offered – Livraison proposée
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification No 001 à l'invitation à soumissionner

Titre: Entretien de cimetière, Alberta

Cette invitation à soumissionner est par la présente modifiée afin de répondre aux questions suivantes:

Question 1

Lorsque nous soumettons une offre sur une certaine zone, nous devons terminer le projet dans tous les cimetières de cette zone ou seulement ceux pour lesquels nous donnons un devis dans cette zone ?

Réponse 1

Conformément aux critères financiers obligatoires décrits dans la DDP (4.1.3.1), une soumission financière ne portant que sur une partie des travaux énumérés dans le tableau d'évaluation financière pour une zone sera déclarée non recevable et rejetée.

Les soumissionnaires doivent soumettre une proposition pour que la zone entière soit considérée.

Question 2

Nouveaux marqueurs – Est-ce que le fournisseur de nouveaux marqueurs pour anciens combattants est payé par nous à la fin du contrat? Ou est-ce que le ministère des Anciens Combattants les paie au fur et à mesure qu'ils sont terminés ?

Réponse 2

Les soumissionnaires doivent inclure le coût d'un nouveau marqueur dans leurs prix. Le soumissionnaire retenu soumettra les factures des services exécutés pour vérification des travaux et paiement.

Question 3

Étant donné que ce projet est très lié aux conditions météorologiques, le contrat attribué peut-il être prolongé à l'année suivante s'il n'est pas terminé avant la date d'achèvement de l'appel d'offres du 31 mars 2023 ?

Réponse 3

Conformément à la DDP (6.4.1), la période du ou des contrats sera jusqu'au 31 mars 2023. Les services doivent être terminés au plus tard le 31 mars 2023.

Question 4

Le formulaire de déclaration de confirmation d'intégrité ne doit être soumis que lorsque les circonstances du fournisseur s'appliquent à eux ?

Réponse 4

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité (DP 5.1.1 et 5.2.1), le cas échéant, les soumissionnaires doivent remplir les documents requis et les soumettre conformément aux instructions du lien ci-dessous.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité — Déclaration de condamnation à une infraction
Conformément aux Dispositions relatives à l'intégrité des Instructions générales, tous les soumissionnaires doivent fournir avec leur proposition, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité se trouvant sur le site Web des formulaires de déclaration – Intégrité (<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ciif/declaration-fra.html>), afin que leur soumission soit prise en compte dans le cadre du processus d'approvisionnement.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité — Documents exigés
Conformément à la section intitulée « Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier » de la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit

présenter les documents exigés, s'il y a lieu, pour passer à l'étape suivante du processus d'approvisionnement.

Question 5

Les offres d'appel d'offres sont soumises uniquement par voie électronique - est-il acceptable de soumettre des propositions par l'intermédiaire d'une deuxième partie ?

Réponse 5

Conformément à la section 2.1 de la DDP - Instructions, clauses et conditions uniformisées de la DDP, SACC Clause 2003, Instructions uniformisées — Biens ou services – Besoins Compétitifs

05 (2018-05-22) Présentation des soumissions

1. Le Canada exige que chaque soumission, à la date et à l'heure de clôture de la demande de soumissions ou sur demande de l'autorité contractante, soit signée par le soumissionnaire ou par son représentant autorisé. Si une soumission est présentée par une coentreprise, elle doit être conforme à l'article 17.

04 (2007-11-30) Définition de soumissionnaire

Le terme « soumissionnaire » désigne la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du soumissionnaire, ni ses sous-traitants.

Si votre soumission a déjà été transmise et que vous souhaitez la réviser, veuillez informer l'autorité contractante.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.

Toute question relative à cette modification doivent être adressées à :

Nom: Sine MacAdam

Courriel: sine.macadam@canada.ca